

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Séance du 13 octobre 2020

N° 2020/023

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 octobre 2020 à 17h00 sous la présidence de Monsieur Mathieu KLEIN.

**Présents** : M. Mathieu KLEIN, Mme Estelle MERCIER, M. Michel FICK, M. Nathan ROY, M. Jean-Philippe BOLLE, Mme Sylvie BABIGEON (visio-conférence), Mme Florence LEGROS (visio-conférence)

**Absent(es) excusé(es)** : Mme Muriel COLOMBO, M. Arnaud BERNEZ

**Nombre d'administrateurs en exercice** : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

**Ont donné pouvoir** :

Mme Muriel COLOMBO à Mme Estelle MERCIER

**Secrétaire de séance** : M. Michel FICK

### Objet : Nomination du Président de la Commission des marchés publics

La Caisse de Crédit Municipal de Nancy doit respecter la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

La décision d'attribuer un marché d'un montant HT supérieur au seuil de procédure adaptée en vigueur fixée à l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique, revient au Conseil d'Orientation et de Surveillance (COS).

Les offres reçues par la Caisse dans le cadre d'un marché à procédure adaptée supérieur au seuil fixé à l'article R2122-8 du code de la commande publique sont examinées par la Commission des marchés publics créée par délibération du COS du 2 mars 2013. Cette Commission a pour objet de préparer et d'instruire tous les marchés de la Caisse soumis à la validation expresse du COS.

Elle est en charge, en particulier, à partir des orientations générales définies par le COS, de l'approbation des pièces de la consultation et de l'analyse des offres en vue de la préparation des décisions du COS.

La Commission est composée :

- d'un administrateur de la Caisse, qui assure la présidence de la Commission,
- du Directeur de la Caisse,
- du Directeur adjoint de la Caisse, en charge notamment des affaires juridiques et de la commande publique,
- du responsable du contrôle interne de la Caisse.

CONSIDERANT la candidature de Mme Estelle MERCIER à la présidence de la Commission des Marchés Publics.

Mme Estelle MERCIER est élue, à l'unanimité, Présidente de la Commission des Marchés Publics de la Caisse de Crédit Municipal de Nancy.

Pour extrait conforme,  
Mathieu KLEIN, Président du Conseil  
d'Orientation et de Surveillance



Transmis au contrôle  
de légalité le 28/10/2020  
Affiché le 28/10/2020